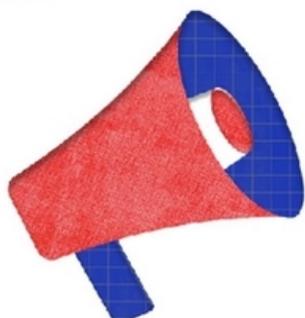


L'ANIMATION EN LUTTE

LES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2021



La précarité de la majeure partie des personnels de l'animation, trop souvent vacataires ou contractuels, s'est accentuée avec la crise sanitaire, et leurs compétences professionnelles sont bien trop souvent ignorées. La charge de travail exponentielle, les sous-effectifs chroniques et les taux d'encadrement en perpétuelle diminution ne permettent plus à tous les personnels de l'animation d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions.

LA FSU TERRITORIALE APPELLE À LA MOBILISATION DES ANIMATEURS-TRICES TERRITORIAUX ET TOUS LES AGENTS DU SECTEUR DE L'ANIMATION LES 14 ET 15 DÉCEMBRE.

Prendre le temps d'avoir une réelle réflexion pédagogique pour proposer des activités de qualité et travailler dans des conditions satisfaisantes devient impossible. A cela s'ajoutent les baisses de dotations aux collectivités et de subventions aux associations d'éducation populaire. De plus, la précarité que connaissent ces personnels empêche toute perspective de carrière, voire de se projeter durablement dans le métier.

Cet état de fait a des conséquences sur la qualité de l'encadrement, ainsi que sur la santé et la sécurité des agents (burn-out, bore-out, arrêt maladie, usure professionnelle, ...).

Ce mal-être est accentué par la crise sanitaire du fait des sous-effectifs dans les équipes mais aussi du risque potentiel de contagion par le public porteur asymptomatique de la covid 19, les fermetures de classes et des parents à bout de souffle (surtout pendant les confinements durant lesquels les enfants accueillis étaient bien souvent ceux des personnels en première ligne).

Aujourd'hui, les collectivités et le secteur associatif rencontrent même des difficultés à recruter et se livrent de fait une concurrence conduisant à une marchandisation du secteur, sous tension comme la petite enfance ou le travail social. Dans la fonction publique territoriale, la seule revalorisation salariale qui serait juste est comme pour tous les autres cadres d'emplois l'augmentation du point d'indice.



La FSU Territoriale appelle les professionnels à faire entendre leur voix et à participer aux actions pour :

LA REVALORISATION DES GRILLES DE SALAIRE DES ADJOINTS D'ANIMATION ET DES ANIMATEURS POUR RELANCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOS MÉTIERS

LA CRÉATION D'UN CADRE D'EMPLOIS EN CATÉGORIE A POUR LA FILIÈRE ANIMATION (CONCOURS ET DÉROULEMENT DE CARRIÈRE)

LE DÉGEL DU POINT D'INDICE

UNE AMPLITUDE HORAIRE DE TRAVAIL DIMINUÉE ET SANS COUPURES

LA FIN DES TEMPS PARTIELS IMPOSÉS

LA PRISE EN COMPTE SYSTÉMATIQUE DU TEMPS DE RÉUNION ET DE PRÉPARATION SANS ENFANTS DANS LE TEMPS DE TRAVAIL EFFECTIF

UN PLAN MASSIF DE STAGIAIRISATION, À TEMPS PLEIN, DES ADJOINTS D'ANIMATION VACATAIRES AYANT 1 AN DE SERVICE CONTINU ET RÉGULIER

LA RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES DANS LE CADRE DU DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

LA PRISE EN CHARGE PAR LES EMPLOYEURS DES DIPLÔMES PROFESSIONNELS (BAPAAAT, CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS OU ENCORE LE DESJEPS)

DES TAUX D'ENCADREMENTS QUI PERMETTENT UN RÉEL TRAVAIL ÉDUCATIF ET NON PAS DE LA « GARDERIE »

L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CONCOURS ET DE POSTES OUVERTS (REVENIR À UN PAR AN) AFIN DE RÉSORBER LA PRÉCARITÉ DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR ET PERMETTRE AUX COLLECTIVITÉS DE RECRUTER DE FAÇON PÉRENNE

LES **14** ET **15** DECEMBRE

TOUTES ET TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION